

PRF – DESCRIPTIF DE PROJET

FORMULAIRE 3.2



**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)
DESCRIPTIF DE PROJET PRF¹**

Intitulé du projet : Appui au Secrétariat Technique conjoint de l'ISSSS et du Programme STAREC	Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU : PNUD
Personne à contacter concernant le projet : Nom : Priya Gajraj Titre : Directeur Pays Adresse : Immeuble Losonia, Boulevard du 30 juin, B.P. 7248, Commune de la Gombe, Kinshasa, République démocratique du Congo Téléphone : +243 (0) 997 884 800 E-mail : priya.gajraj@undp.org	Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) : MONUSCO : Unité d'appui à la stabilisation (UAS/MONUSCO) Gouvernement : Ministère du Plan et Secrétariat National et coordinations provinciales du Programme National de Reconstruction et Stabilisation (STAREC)
Site du projet : République démocratique du Congo (Kinshasa et Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Province Orientale démembrée)	
Descriptif du projet : <i>Décrire en une phrase le principal objectif du projet.</i> Le projet vise à assurer que des efforts nationaux et internationaux entrepris dans le cadre du Programme National de stabilisation et de reconstruction (STAREC) de la République démocratique du Congo soutenu par la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) sont holistiques, intégrées, ciblées et sensibles au genre, et ceci grâce à un appui technique et opérationnel à la coordination du STAREC/ISSSS.	Fonds pour la consolidation de la paix : 999 893.6 USD Autres sources : 500 000 USD Apport gouvernemental : en nature (salaires, loyers, ...) Coût total du projet : 1 609 215.8 USD Date de démarrage du projet proposée : 1 Février 2016 Date d'achèvement du projet proposée : 31 Janvier 2018 Durée totale (en mois) : 24
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : ² 2 <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas à contribuer à l'égalité entre les sexes.</i>	

¹ Il faut accompagner ce document par le formulaire PBF 3.3 : formulaire d'évaluation du projet par le Comité de Pilotage, signé par les co-présidents.

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

Résultat du Plan des priorités auquel le projet contribue : Assurer que des efforts nationaux et internationaux entrepris dans le cadre du Programme National de stabilisation et de reconstruction (STAREC) de la République démocratique du Congo et de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) respectent une approche holistique, intégrée, ciblée et sensible au genre.

Résultats du projet :



Objectif spécifique : Renforcer la qualité des interventions dans les zones prioritaires STAREC/ISSSS

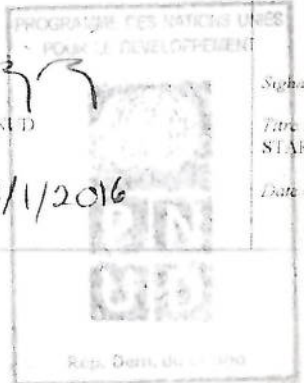
Résultat 1 : Le cadre dans lequel opèrent le Programme STAREC et l'ISSSS est renforcé pour faciliter le travail de la coordination.

Résultat 2 : Le Secrétariat est en mesure de réaliser efficacement ses fonctions pour avancer les objectifs de stabilisation.

Domaine de résultat du Fonds³ resonnant au mieux l'objectif du projet (choisi au sein) : 4.3

Pour les projets financés par le mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF)

Entité(s) bénéficiaire(s) de FONE	Représentant des autorités nationales
<p><i>Nom du représentant :</i> Mme Priya Gajraj, Directeur</p> <p><i>Pays :</i></p> <p><i>Signature :</i> </p> <p><i>Nom de l'agence :</i> PNUD</p> <p><i>Date et cachet :</i> 19/1/2016</p>	<p><i>Nom du représentant :</i> M. Alain Kashindiga</p> <p><i>Signature :</i> </p> <p><i>Titre :</i> Coordonnateur National STAREC</p> <p><i>Date et cachet :</i></p>



³ Les domaines de résultat du Fonds sont les suivants :

1. *Appuyer au soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*
 - (1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) Etat de droit, (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration, (1.4) Dialogue politique.
2. *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :*
 - (2.1) Réconciliation nationale, (2.1) Démocratie, (2.3) Gestion/ résolution des conflits.
3. *Revitaliser l'économie et générer des tendances immédiates de la paix (Priorité 3) :*
 - (3.1) Génération d'emplois à court terme, (3.2) Subsistance durable.
4. *Appuyer l'établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4) :*
 - (4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels, (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale, (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PRF)

Date et cachet :

Table des matières

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé.....	5
a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :	5
b) Justification du projet :	5
c) Cohérence par rapport aux autres projets :	7
II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre	9
a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :	9
b) Budget :	13
c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :	15
III. Gestion et coordination	16
a) Gestion du projet :	16
b) Gestion des risques :	17
c) Suivi et évaluation :	21
d) Dispositions administratives :	21
Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word).....	24
Annexe B. Cadre Logique.....	Error! Bookmark not defined.

COMPOSANTES DU PROJET :

I. Comment le projet s'intègre-t-il au Plan des priorités approuvé

a) Résultat du Plan des priorités visé par le projet :

Le projet vise à assurer que des efforts nationaux et internationaux entrepris dans le cadre du Programme National de stabilisation et de reconstruction (STAREC) de la République démocratique du Congo soutenu par la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) sont holistiques, intégrées, ciblées et sensibles au genre. Cet objectif sera atteint en maximisant l'impact des activités de stabilisation dans les zones géographiques sortant du conflit, tout en établissant un cadre et des capacités techniques solides dans la coordination, de la programmation, et du suivi et évaluation des activités de stabilisation.

Les interventions de stabilisation sous l'ISSSS doivent répondre aux moteurs politiques et structurels de conflit, commençant ainsi à traiter les causes profondes. Pour ce faire durablement, il faut obligatoirement établir la confiance et renforcer les capacités des acteurs locaux et des institutions étatiques et de la société afin de promouvoir la transformation pacifique des conflits violents. De par le mandat de la MONUSCO, la couverture géographique de l'ISSSS ne porte que sur les provinces du Sud Kivu, Nord Kivu et Province Orientale aujourd'hui démembrée et s'articule autour des cinq (5) piliers suivants : Dialogue démocratique ; Sécurité ; Restauration de l'autorité de l'Etat ; Retour, Réintégration et Relance socioéconomique ; et Lutte contre les violences sexuelles. L'approche de l'ISSSS est de promouvoir de manière transversale la participation et l'autonomisation des femmes dans chacun des cinq piliers, ceci en conformité avec l'engagement du PBO d'appuyer le rôle actif des femmes dans les processus politique et de la consolidation de la paix.⁴

Le Plan prioritaire pour la consolidation de la paix – RDC (2015-2018), ci-après Plan Prioritaire, souligne que « le contexte actuel de la RDC, ainsi que le niveau de priorisation stratégique et de détails contenus dans l'ISSSS et les stratégies et plans provinciaux de stabilisation, fournissent au PBF une opportunité d'adopter une approche novatrice dans son soutien à la stabilisation de l'est de la RDC ».⁵ Cette approche novatrice consiste entre autres à ne pas définir par avance les projets qui seront soutenus par les financements *Peacebuilding and Recovery Facility (PRF)* gouvernés par le Plan prioritaire, mais de déléguer cette responsabilité aux structures de gouvernance des financements PRF, à savoir celles du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS).

Le fonctionnement effectif des structures de gouvernance du FCS nécessite un appui technique de la part du Secrétariat Technique STAREC/ISSSS⁶ que ce projet se propose d'apporter, dans le respect des provisions du Plan prioritaire qui prévoit que les financements PRF puissent être utilisés entre autre pour soutenir le fonctionnement et la coordination des interventions de stabilisation.

b) Justification du projet :

Étant donné les énormes défis auxquels est confronté l'Est de la RDC, pour obtenir des résultats tangibles dans le cadre de la nouvelle approche novatrice STAREC/ISSSS, il faudra maintenir un Secrétariat Technique robuste qui accompagnera le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (GdRDC) et la communauté internationale dans la mise en œuvre coordonnée de programmes de stabilisation cohérents.

⁴ « Plan prioritaire pour la consolidation de la paix – RDC » (2015-2018)

⁵ « Plan prioritaire pour la consolidation de la paix – RDC » (2015-2018), pages 8-9.

⁶ « Secrétariat Technique » réfère à la fois au Secrétariat National et aux Coordinations provinciales du Programme STAREC, et à l'UAS/MONUSCO dans leur activités conjointes entreprises dans le cadre de la mise en œuvre des Stratégies Provinciales de Stabilisation et des Plans d'Action Provinciaux associés.

Pour ce faire, le Secrétariat Technique doit fonctionner pleinement. Il doit fournir un appui-conseil de qualité aussi bien sur le plan stratégique qu'opérationnel, et ceci afin d'assurer la cohérence et la coordination stratégiques, programmatiques et financières des plans et des activités de stabilisation. Le Secrétariat Technique joue également un rôle plus large que celui de simple secrétariat des Fonds fiduciaires multipartenaires tels que le PBF et le FCS, car il assure la cohérence des interventions de stabilisation STAREC/ISSSS dont une proportion significative est financée par d'autres canaux.

Un nombre de défis sont à relever. Ils se situent aussi bien au niveau de l'environnement qu'au niveau de l'organisation, y compris :

- Au niveau de l'environnement :
 - L'Ordonnance Présidentielle 14/014 du 14 mai 2014 qui mandate le Programme STAREC sur tout le territoire de la RDC pour une période de trois ans renouvelable se réfère aux mécanismes de gouvernance préexistants dont les faiblesses n'ont pas été entièrement adressées ;
 - Les différentes composantes du Secrétariat Technique souffrent d'un certain manque de clarté dans leurs mandats respectifs. Le Secrétariat Technique ne bénéficie actuellement pas de procédures claires pour son fonctionnement interne.
- Au niveau de l'organisation :
 - Les capacités technique sont faibles, en particulier en ce qui concerne l'analyse, le suivi et évaluation et la communication, et les différentes composantes du Secrétariat technique n'agissent pas toujours de concert ;
 - Les ressources humaines et matérielles disponibles pour le fonctionnement du Secrétariat Technique ne sont pas adéquates.⁷

Ce projet vise donc à répondre à certaines des lacunes et des problèmes clés auxquels font face le Secrétariat National et les Coordinations provinciales du Programme STAREC, ainsi que l'UAS/MONUSCO, pour assurer une programmation des interventions de la stabilisation de haute qualité.

Rappel : Structure de gouvernance du Programme STAREC et de l'ISSSS

Le Programme STAREC et l'ISSSS possèdent des structures de gouvernance STAREC, dites conjointes, y compris des organes au niveau national, provincial et local, décrites dans l'Ordonnance présidentielle 14/014 du 14 mai 2014.

Structures de gouvernance STAREC :

- Au niveau national :
 - **Comité de Pilotage** : présidé par le Premier Ministre et composé de Ministres sectoriels, bailleurs de fonds et divers représentants du Système des Nations Unies, de la société civile ou de programmes nationaux ; chargé de donner la direction stratégique du STAREC et de stimuler l'action politique qui le soutient ;

⁷ Les structures de gouvernance du Programme STAREC ne disposent pas de budget de fonctionnement propre en dehors des salaires de son Secrétariat National à Kinshasa, payés sur le budget du Ministère du Plan, et de ceux de la Coordination provinciale payés sur le budget provincial. Dans les Provinces, la situation diffère : au Sud-Kivu le loyer du bureau STAREC est pris en charge par le budget provincial ; au Nord-Kivu, seul le bureau de Beni est couvert, et à Kinshasa ce n'est pas le cas. En Province Orientale, le bureau situé à Bunia dont le loyer était précédemment couvert, se voit à présent occupé par la nouvelle administration de la Province de l'Ituri. Pour ce qui est de l'UAS/MONUSCO, la Mission fournit une assistance limitée ce qui rend l'Unité très dépendante des bailleurs de fonds. Ces derniers assument une partie des coûts de personnel (déploiements) et des frais de fonctionnement.

- **Comité de Suivi** : présidé par le Ministre du Plan et composé de Ministres sectoriels, bailleurs de fonds, et représentants du Système des Nations Unies, de la société civile ou de programmes nationaux ; organe de prise de décision et d'évaluation. Son rôle consiste à examiner régulièrement l'état d'avancement et identifier les actions de rectification à prendre ;
- **Secrétariat National** : dirigé par le Coordinateur Nationale, le Secrétariat National et composé de trois cellules : Cellules des experts, de Mobilisation des ressources et de Communication ; chargé d'assurer la gestion quotidienne du Programme STAREC.
- Au niveau provincial :
 - **Comité Technique Conjoint** : présidé par le Gouverneur de Province et composé des Ministres provinciaux sectoriels pertinents, bailleurs de fonds, de représentants du Système des Nations Unies, de la société civile ; chargé de suivre l'avancement de la mise en œuvre des projets au plan provincial ; identifier les problématiques émergentes et les lacunes critiques de la stabilisation ; donner des avertissements précoces lorsque nécessaire et veiller à ce que les interventions prioritaires soient identifiées et mises en relief pour leur apporter une réponse programmatique ; et élaborer des rapports d'avancement trimestriel de l'ensemble des activités de stabilisation dans chaque province ;
 - **Coordination provinciale** : dirigé par le Ministre provincial ayant le Plan dans ces attributions ; en charge de la coordination de la mise en œuvre des programmes et projets dans la Province.

Structures de gouvernance du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation :

- **Conseils d'administration national et provinciaux :**
 - Conseil d'administration national : co-présidé par le Ministre du Plan et le DSRSG/RC/HC avec la participation des donateurs ; responsable de la redevabilité globale des allocations ;
 - Conseils d'administration provinciaux : co-présidé par le Gouverneur et le Chef de Bureau MONUSCO avec la participation du Ministre provincial du Plan et des donateurs ; chargé de la détermination des priorités programmatiques et de l'approbation des projets, ainsi que d'assurer la cohérence globale des interventions de stabilisation.
- **Secrétariat Technique :**
 - Le Secrétariat Technique fournit un soutien à la mise en œuvre globale du Programme STAREC et de l'ISSSS, notamment pour les aspects techniques de la gestion du FCS, et le soutien aux structures de gouvernance du FCS.

c) Cohérence par rapport aux autres projets :

L'UAS/MONUSCO et le Secrétariat National et les Coordinations provinciales du Programme STAREC bénéficient déjà de soutien en nature (salaires principalement) de la part respectivement de la MONUSCO et de certains bailleurs de fonds, et du Gouvernement de la RDC. Ce projet a donc pour objectif de combler les lacunes identifiées dans le soutien existant. Pour ce projet en particulier, un cofinancement PBSO/USAID/autres partenaires est envisagé. USAID a déjà engagé environ 500 000 USD pour soutenir le secrétariat technique.

Concernant l'appui au Secrétariat National et les Coordinations provinciales du Programme STAREC, ce projet adopte une démarche de soutien dégressif afin d'encourager l'appropriation progressive de la coordination par le Gouvernement. Une des composantes du projet vise un plaidoyer au niveau du GdRDC afin que le STAREC bénéficie d'un soutien régulier, ceci permettra de réduire à 60% l'appui financier la deuxième année.

**Tableau 1 – Aperçu des activités relevant de la consolidation de la paix
et des déficits à combler**

Résultat ou thématique visés	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Objectif général

Assurer que des efforts nationaux et internationaux entrepris dans le cadre du Programme de stabilisation et de reconstruction des zones sortant des conflits armés (STAREC) de la République démocratique du Congo soutenu par la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) suivent une approche holistique, intégrée, ciblée et sensible au genre.

Objectif spécifique

Améliorer la provision par le Secrétariat Technique de services d'assurance-qualité et de coordination des interventions dans les zones prioritaires STAREC/ISSSS.

La théorie du changement est la suivante : *Si* le cadre dans lequel opèrent le Programme STAREC et l'ISSSS devient propice au travail de la coordination et *si* les capacités techniques et fonctionnelles du Secrétariat Technique du Programme STAREC et de l'ISSSS s'améliorent, *alors* la qualité et la durabilité des interventions de stabilisation dans les zones prioritaires STAREC/ISSSS sera améliorée.

Résultats attendus

Le projet identifie quatre résultats principaux, discutés plus en détail ci-dessous, tout en présentant un certain nombre d'activités.

- Résultat 1 : Le cadre dans lequel opèrent le Programme STAREC et l'ISSSS est renforcé pour faciliter le travail de la coordination;
- Résultat 2 : Le Secrétariat est en mesure de réaliser efficacement ses fonctions pour avancer les objectifs de stabilisation.

Résultat 1 : Le cadre dans lequel opèrent le Programme STAREC et l'ISSSS est renforcé pour faciliter le travail de la coordination

Ce résultat vise directement l'amélioration de l'environnement légal et politique dans lequel le Programme STAREC et l'ISSSS sont mis en œuvre. Ainsi un appui technique sera fourni au Ministères du Plan national et provinciaux, au Secrétariat National et aux Coordinations provinciales du Programme, et à la MONUSCO, y compris à l'UAS/MONUSCO, afin de développer un consensus sur les rôles et les responsabilités, produire les documents légaux et procédures nécessaires, et effectuer un plaidoyer pour assurer l'engagement de haut niveau sur la stabilisation et le STAREC/ISSSS.

Activité 1.1 : Clarification des rôles et responsabilités des organes de la structure de gouvernance STAREC/ISSSS et de celle du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

L'UAS/MONUSCO reçoit un soutien d'un projet financé par la Délégation de l'Union Européenne qui permettra entre autres d'effectuer des consultations avec le Ministère du Plan, le Secrétariat National et les Coordinations provinciales du Programme STAREC, l'UAS/MONUSCO, ainsi que les autres parties prenantes (représentants d'autres programmes ou structures connexes, partenaires techniques et financiers, de mise en œuvre, société civile, etc.) afin de clarifier les rôles et responsabilités de chaque organe de la structures de gouvernance conjointe, également vis-à-vis

d'autres structures connexes (Mécanisme national de suivi de l'Accord-cadre, Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réintégration III – PNDDR III, etc.).

L'appui de ce projet va construire sur les accomplissements dudit projet et permettra d'engager un consultant national expert juriste pour une période de trente (30) jours afin de transposer les conclusions des consultations dans un Décret d'application de l'Ordonnance 14/014 et Règlement d'ordre intérieur.

L'autre aspect de cette activité consiste en l'élaboration de procédures internes au Secrétariat Technique, y compris le Manuel d'opérations du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation, et le soutien à leur mise en application par le Secrétariat Technique. Un consultant international travaillera pendant cinquante (50) jours sur ce sous-produit.

Cette activité est financée par d'autres fonds que PBF.

Activité 1.2 : Les principes et l'approche de l'ISSSS sont intégrés dans les cadres de planification de développement

L'année 2016 verra le développement d'un nouveau Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCR) et Plan cadre des Nations Unies pour le développement (UN Développement Assistance Framework – UNDAF). Dans les deux cas, l'ambition est de fédérer un certain nombre de cadres de planification tels que les engagements pris en vertu de l'Accord-cadre ou le PNDDR III, y compris dans le cas de l'UNDAF, les activités de la MONUSCO. Cela représente donc une opportunité pour un alignement des cadres stratégiques et pour l'intégration des principes dans l'ISSSS dans ces cadres plus globaux.

L'UAS/MONUSCO et le Secrétariat National du Programme STAREC recevront le soutien d'un (1) consultant qui travaillera avec le Ministère du Plan et le Bureau Intégré de la MONUSCO afin de (a) fournir un appui technique à l'intégration de l'ISSSS dans ces cadres, et (b) d'appuyer les efforts de plaidoyer conduits par le Team Leader et l'Officier de Liaison de l'UAS/MONUSCO.

Cette activité est financée par d'autres fonds que PBF.

Activité 1.3 : Plaidoyer stratégique pour l'ISSSS et le Secrétariat Technique STAREC/ISSSS

Le but de cette activité de rehausser le profil de l'ISSSS afin d'assurer le positionnement stratégique de l'ISSSS, ainsi qu'assurer l'allocation des ressources nécessaires au Secrétariat Technique, en particulier le Secrétariat National et les Coordinations provinciales du Programme STAREC.

Une stratégie de plaidoyer sera développée par l'Officier de Liaison UAS/MONUSCO à Kinshasa, ainsi que le Chargé de Coordination (national) UAS/MONUSCO, qui visera à clarifier la situation et le rôle de l'UAS/MONUSCO, mais aussi à assurer l'allocation des ressources nécessaires au Secrétariat Technique. Le Team Leader de l'UAS/MONUSCO Goma, soutenu par les représentants de l'UAS/MONUSCO à Kinshasa, mènera un plaidoyer systématique et des visites régulières à Kinshasa pour rencontrer la hiérarchie de la Mission, le Gouvernement, ainsi que d'autres partenaires stratégiques et les donateurs actuels et potentiels.

Cette activité est financée par d'autres fonds que PBF.

Résultat 2 : Le Secrétariat est en mesure de réaliser efficacement ses fonctions pour avancer les objectifs de stabilisation

Ce résultat vise à renforcer les capacités technique – pour l'assurance-qualité à chaque étape du cycle de projet/programme, tel que planification, coordination, suivi et évaluation (S&E) et

rapportage – et opérationnelles du Secrétariat Technique, y compris la collaboration entre le Secrétariat National et Coordinations provinciales du Programme STAREC et l'UAS/MONUSCO.

Les activités seront cofinancées par les fonds du PBF et des autres partenaires.

Activité 2.1 : Appui à la coordination stratégique et opérationnelle du Programme STAREC et l'ISSSS

Cette activité fournira un appui technique et en matériel au fonctionnement des mécanismes de gouvernance et de coordination du Programme STAREC (dit conjoints) et du FCS.

L'appui technique à la coordination stratégique consiste à assurer le contenu et le suivi des décisions mécanismes de gouvernance et de coordination du Programme STAREC (dit conjoints) et du FCS, ainsi que leur diffusion dans les instances décisionnelles provinciales et nationales, ainsi qu'internationales. De plus, cet appui permettra également de promouvoir la planification stratégique conjointe à travers des retraites du Secrétariat Technique, y compris à travers la co-localisation d'un/e Chargé/e d'appui à la coordination STAREC/ISSSS basé à Kinshasa (poste national).

L'appui matériel permettra la tenue des réunions des différents mécanismes et le travail du Secrétariat Technique dans des conditions appropriées. L'appui au Secrétariat National mettra l'accent sur les moyens de communication (internet, matériel informatique, fournitures de bureau, téléphone). Le soutien aux Coordinations provinciales du Programme STAREC dans les Provinces couvertes par l'ISSSS (et le Programme STAREC) se concentre sur les moyens de communication (internet et matériel informatique) et logistiques. L'objectif pour cette deuxième phase sera de fournir un véhicule pour chaque coordination provinciale (3 au total) afin que les équipes STAREC des provinces puissent effectuer des descentes dans les projets de stabilisation, rencontrer les partenaires de mise en œuvre et participer à des missions d'évaluation. Il sera demandé à chaque Gouvernement Provincial de s'engager à contribuer aux frais de carburant et de maintenance de véhicules, avant que l'achat soit effectué. Cette ligne budgétaire doit également subvenir au loyer de certains bureaux STAREC pendant une année selon les cas. Cet appui diminuera progressivement entre l'année 1 et l'année 2 comme un appui budgétaire additionnel du gouvernement de la RDC est envisagé pour soutenir le fonctionnement du Programme STAREC. Le soutien à l'UAS/MONUSCO est limité à du matériel de bureau, ainsi qu'à un montant mensuel pour couvrir le carburant des deux véhicules du PNUD qui sont déjà mis à disposition à l'UAS/MONUSCO pour être utilisé pour des activités ISSSS.

Cette activité sera partiellement financée par les fonds PBF. L'appui budgétaire diminuera pendant la deuxième année et le relai sera assuré par des fonds des autres partenaires.

Activité 2.2 : Mise en place d'un système d'analyse de contexte en continu

Cette activité met à disposition des acteurs agissant dans les différentes zones prioritaires un pool de personnes-ressource (acteurs sur le terrain, des représentants du Programme STAREC et l'UAS/MONUSCO):

- Avec une connaissance approfondie des zones prioritaires capables de fournir des analyses de contexte et de conflit qui est sensible au genre qui est continues
- Capables de former les acteurs de terrain en vue d'une appropriation de l'approche ISSSS
- Assurant une durabilité du travail de stabilisation à travers les différentes facettes de la société congolaise

Pour ce faire :

1. Un système d'analyse de contexte avec une bonne analyse de la façon dont l'inégalité des sexes interagit avec les différentes dynamique de conflit continu est assuré dans les différentes zones
2. Les personnes-ressource se rencontrent au moins deux fois par an avec des représentants des STAREC provinciaux et de l'UAS/MONUSCO pour assurer une communication et un échange sur l'approche ISSSS et sa mise en œuvre

Cette activité est financée par d'autres fonds que PBF.

Activité 2.3 : Mise en œuvre des activités de suivi & évaluation

Les interventions proposées dans cette activité focalisent sur la complémentarité des activités de suivi et évaluation (S&E) menés par les partenaires de mise en œuvre et une équipe de soutien au S&E, financé par DFID. Un forfait est proposé pour permettre une certaine flexibilité de fournir un appui pertinent, avec des décentes sur terrain par le STAREC (national et provinciaux) et l'UAS/MONUSCO pour suivre la mise en œuvre des projets de stabilisation.

Une partie de cette activité est financée par le PBF.

Activité 2.4 : Appuyer la cellule de communication de STAREC

Diverses recommandations de la Phase I du STAREC/ISSSS conseillent d'améliorer la communication et le travail de proximité pour rendre plus visibles les activités de stabilisation et encourager une participation accrue de la société civile.

La Cellule de communication du STAREC, soutenue par l'UAS/MONUSCO élaborera et exécutera un plan exhaustif de communication.⁸ Un aspect central de ce plan consiste à rehausser la capacité du personnel qui mène les interventions de stabilisation en donnant des formations actives et ciblées sur le thème de « Communiquer la stabilisation. » Ceci aura pour objet de munir le personnel d'un ensemble d'outils et de produits qui renforceront leurs initiatives actuelles de communication et d'information publiques et qui favorisera l'appropriation par les populations.

Cette activité compris le suivant :

1. Le développement d'un plan de communication ;
2. Appuyer les ateliers qui porteront, entre autres, sur les domaines suivants :
 - a. élaboration de la stratégie de communication qui est sensible au genre
 - b. relations avec les partenaires et les médias
 - c. rédaction de communiqués de presse efficaces
 - d. ciblage du public nécessaire
 - e. récolte et utilisation des données (interviews)
 - f. expression et présentation en public ;
3. Produire des dépliants et des brochures sur la stabilisation ;
4. Disséminer des informations et campagnes sur les projets STAREC/ISSSS (basé sur des interviews de bénéficiaires, le Suivi et Evaluation, etc.) ;
5. Assurer le travail médiatique : radio et télévision des activités STAREC/ISSSS ;
6. Elaborer des communiqués de presse pour une dissémination locale et internationale des activités STAREC/ISSSS ;
7. Sensibiliser un réseau de journalistes dans les zones prioritaires de stabilisation.

⁸ La stratégie de communication ne sera pas seulement sensibles au genre, mais examiner comment la communication peut jouer un rôle dans la transmission des messages positifs sur l'égalité des sexes et de l'évolution des rôles des femmes, des filles, des garçons et des hommes pendant et après un conflit et comment ils peuvent contribuer à la stabilisation au sein de leurs communautés.

Une recommandation du rapport initial du bureau de consultance « MDF », qui a récemment adressé la structure et la capacité de la SSU, était de développer un module de formation sur l'ISSSS et donner des formations à la MONUSCO, UNCT, ONG(I) et les partenaires gouvernementaux. Cette initiative va faciliter l'alignement avec ISSSS ainsi que d'augmenter la visibilité de la stratégie. Un consultant international à court terme sera engagé pour faire ce travail.

Cette activité est financée par d'autres fonds que PBF.

b) Budget :

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Numéro du produit/ activité	Nom du produit/ activité	Budget du produit/ activité par Entité bénéficiaire de l'ONU (24 mois)	Catégorie de dépense de l'ONU (voir le tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Personnel				
	Gestionnaire de projet (P-4)	656060	Personnel	
	Chargé de coordination national (NCA)		Personnel	Financé par des autres fonds
	Assistant administratif (GS-6)	22000	Personnel	Co-financé par PNUD pendant un an
	Chauffeur	43200	Personnel	
Résultat 1 : Le cadre dans lequel opèrent le Programme STAREC et l'ISSSS devient propice au travail de la coordination				
1.1	<i>Clarification des rôles et responsabilités des organes de la structure de gouvernance STAREC/ISSSS et de celle du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation</i>			Financé par des autres fonds
1.2	<i>Les principes et l'approche de l'ISSSS sont intégrés dans les cadres de planification de développement</i>			Financé par des autres fonds
1.3	<i>Plaidoyer stratégique pour l'ISSSS et le Secrétariat Technique STAREC/ISSSS</i>			Financé par des autres fonds

Résultat 2: Les capacités techniques et fonctionnelles du Secrétariat Technique du Programme STAREC et de l'ISSSS s'améliorent				
2.1	<i>Appui à la coordination stratégique et opérationnelle du Programme STAREC et l'ISSSS</i>	193220	Fourniture, Equipment, Frais généraux	
2.2	<i>Mise en place d'un système d'analyse de contexte en continu</i>			Financé par des autres fonds
2.3	<i>Mise en œuvre des activités de suivi & évaluation</i>	20000	Service contractuel, frais de déplacement	Cofinancé par PBSO
2.4	<i>Appuyer la cellule de communication de STAREC</i>			Financé par des autres fonds
Frais indirectes				65413.6
BUDGET TOTAL				999893.6

Tableau 3 : Budget par catégories de dépense de l'ONU

BUDGET D'UN PROJET DU Fonds (USD)		
Catégorie de dépense	Montant de l'entité bénéficiaire	
	PNUD	COMMENTAIRES
1. Personnel et autres employés	721260	
2. Fournitures, produits de base, matériels	7200	
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	107000	
4. Services contractuels	5000	
5. Frais de déplacement	15000	
6. Transferts et subventions aux homologues		
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	79020	Y compris loyer, frais d'internet, petrol, frais telephone
Sous-total	934480	
8. Coûts indirects*	65413.6	
TOTAL	999893.6 USD	

* Le taux ne dépasse pas 7%

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

A FAIRE REMPLIR PAR LE PNUD

Tableau 4 : Aperçu général du financement d'une entité de l'ONU dans le pays				
	ENTITÉ 1 : PNUD	Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)	Budget annuel ordinaire en dollars US	Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)
Année financière précédente				
Année financière en cours				

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Ce projet sera géré et mis en œuvre par le PNUD, plus particulièrement le Bureau de terrain du PNUD de Goma, à travers un/une gestionnaire de projet (100%) co-localisé à l'UAS/MONUSCO (poste international). Le projet couvrira également une partie du salaire d'un/une Assistant/e administratif/ive (poste national).

Un comité de gestion du projet, réunissant les acteurs et supervisé par le Conseil d'Administration national du Fonds, sera mis en place pour garantir que : i) les résultats soient atteints conformément à un plan de travail et un calendrier établis, ii) tous les problèmes ou retards de mise en œuvre du projet sont résolus en temps opportun, iii) toutes les révisions qui doivent être apportées au budget sont convenues, et iv) la démarche suivie fait l'objet d'une coordination. Ce comité se réunira au moins une fois tous les trois mois pendant toute la durée du projet et sera coprésidé par le Coordinateur du STAREC et le Chef d'équipe de l'UAS/MONUSCO.

b) Gestion des risques :

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risque identifié	Probabilité (1 à 3)	Conséquence si le risque se produit	Impact (1 à 3)	Raison possible du risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité en matière d'atténuation
Le mandat du Programme STAREC est interrompu.	1	Le soutien au STAREC s'arrête; une grande partie des activités ne peut pas être mise en œuvre. L'ISSSS doit trouver un autre cadre national auquel s'ancrer. Le travail accompli conjointement à ce jour est en grande partie perdu.	3	Tentative de diminuer l'attention sur les problèmes spécifiques à l'Est de la RDC; volonté de démontrer une normalisation de la situation. Perception du Gouvernement que le Programme STAREC, et sa coordination, n'est pas effectif. Ressentiment de la part du Gouvernement que les financements des bailleurs continuent à être principalement dirigés vers l'Est du Pays. Le caractère politique de l'ISSSS attire l'attention sur les problèmes (politiques) structurels présents à l'Est de la RDC.	Développer des liens avec la société civile 'neutre', y compris à travers le pool des personnes-ressource, afin de créer une plateforme de soutien pour le STAREC/ISSSS. Travailler sur un plaidoyer continu pour le STAREC/ISSSS en utilisant les partenaires techniques et financiers, et si possible le leadership de la mission. Renforcement des capacités du Secrétariat National et des Coordinations provinciales. Intégrer le STAREC/ISSSS dans les cadres de planification de développement. Faire passer des messages sur la complémentarité (et non exclusivité) du STAREC/ISSSS, et sur le niveau de financements comparatif.	UAS/MONUSCO UNDP, UAS/MONUSCO Ministère du Plan provincial et national, Secrétariat National et Coordination provinciales du Programme STAREC, UAS/MONUSCO
					Voir stratégie 1.	

Risque identifié	Probabilité (1 à 3)	Conséquence si le risque se produit	Impact (1 à 3)	Raison possible du risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité en matière d'atténuation
L'UAS/MONUSCO n'a pas suffisamment de capacités pour son fonctionnement.	2	Certaines activités qui ne peuvent pas être mises en œuvre par le personnel finance a travers ce projet ne peuvent être réalisées. Diminution additionnelle du soutien par les partenaires techniques et financiers et/ou MONUSCO. Accompagnement de la coordination du STAREC, des partenaires de mise en œuvre et de la MONUSCO n'est pas optimale. La mise en œuvre de l'ISSSS en souffre.	2	Changements de priorités/politiques des états membres soutenant l'UAS/MONUSCO ou coupes budgétaires. Manque de soutien de la hiérarchie de la MONUSCO et coupe dans le budget de la Mission. Perte d'intérêt pour l'ISSSS et/ou perte de confiance dans les capacités de l'UAS/MONUSCO à délivrer sur l'ISSSS.	Plaidoyer stratégique pour l'ISSSS et ses aspects novateurs, et utilité pour les états membres et les bailleurs. Maintien d'une qualité de travail supérieure et communication stratégique/plaidoyer plus effectif sur les accomplissements et résultats. Gestion des attentes par une planification réaliste et une communication stratégique sur ce que l'UAS/MONUSCO peut et ne peut pas faire avec son niveau de ressources.	UAS/MONUSCO, MONUSCO ou partenaires techniques et financiers UAS/MONUSCO

Risque identifié	Probabilité (1 à 3)	Conséquence si le risque se produit	Impact (1 à 3)	Raison possible du risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité en matière d'atténuation
Les propositions concernant le cadre dans lequel opère l'ISSSS ne sont pas adoptées et/ou appropriées par le Gouvernement.	2	Le Programme STAREC et l'ISSSS doit continuer d'opérer avec les mêmes faiblesses en termes de mécanismes de coordination et de procédures. Confiance des partenaires techniques et financiers et de la MONUSCO diminue plus encore. Difficultés dans la mobilisation des fonds et l'alignement.	2	Insuffisantes consultations et mobilisation dans la phase préparatoire. Priorités politiques conflictuelles qui ne sont pas mise en perspective avec les possibilités supplémentaires en terme de soutien international ou la perspective de soutien supplémentaire n'est considérée comme suffisante.	Processus inclusif de consultation. Responsabilisation de la Primature et du Ministère du plan. Plaidoyer conjoint de la MONUSCO et de la communauté diplomatique/agences de coopération.	PNUD, UAS/ MONUSCO, MONUSCO, partenaires techniques et financiers.
Le Gouvernement n'intègre pas les besoins du STAREC dans sa budgétisation et/ou le budget n'est pas décaissé.	3	Le fonctionnement du Secrétariat National et des Coordinations provinciales est diminuée durant l'année 2 du projet.	2	Capacité limitée de taxation et de constitution d'un revenu national, couplée à la non-priorisation de la coordination du STAREC.	Conclusion et suivi régulier d'un 'compact' pour le projet. Plaidoyer stratégique pour la mobilisation des ressources auprès du Gouvernement.	Secrétariat Technique, MONUSCO, partenaires techniques et financiers.
Polittisation accrue du Programme STAREC et de sa coordination.	2	Difficultés d'atteindre un consensus dans les réunions de coordination. Atteinte à la perception et la réputation de l'UAS/MONUSCO et/ou de l'ISSSS.	2	Tentatives de récupérations politiques durant la phase pré-électorale.	Développer des liens plus importants avec la société civile 'neutre', y compris à travers le pool des personnes-ressource, afin de mitiger ces tendances. Analyse du contexte continue afin d'identifier les signes d'une mobilisation politique.	UAS/ MONUSCO

Risque identifié	Probabilité (1 à 3)	Conséquence si le risque se produit	Impact (1 à 3)	Raison possible du risque	Stratégie de gestion du risque	Responsabilité en matière d'atténuation
Détérioration des relations entre la MONUSCO et le Gouvernement.	2	Départ de la MONUSCO et besoin de relocaliser et changer l'image de marque de l'UAS (rebranding). Difficultés ou impossibilité d'atteindre un consensus dans les réunions de coordination ou besoin de repenser complètement les mécanismes sans la MONUSCO.	1	Le nouveau management de la MONUSCO et le DPKO n'arrive pas à rétablir le dialogue.	Mettre l'accent sur le caractère intégrée de l'approche de stabilisation. Continuer de construire des relations de travail avec le Ministère du Plan.	UAS/ MONUSCO
La MONUSCO ne joue pas son rôle dans les mécanismes de coordination STAREC.	1	La tenue des réunions n'est pas régulière et a pour conséquence des délais dans la prise de décision sur les projets. Le Gouvernement se désengage également.	3	Manque de soutien du management de la MONUSCO. Départ de la MONUSCO.	Plaidoyer stratégique de l'UAS/MONUSCO et des partenaires techniques et financiers. Information régulière et accompagnement des Chefs de bureau par les coordinateurs provinciaux UAS/MONUSCO.	UAS/ MONUSCO, partenaires techniques et financiers UAS/MONUS CO

c) Suivi et évaluation :

Compte tenu de la nature spécifique du projet, le suivi et l'évaluation des résultats et des activités seront menées de différentes manières.

Le suivi et évaluation porteront principalement sur le processus (ou activité) pour veiller à ce que les ressources soient utilisées conformément au plan. L'objectif est d'examiner comment se dérouleront les activités. Cependant, étant donné la nature du projet, il y aura aussi un certain monitoring organisationnel pour suivre le développement institutionnel (de l'UAS/MONUSCO et du STAREC) ainsi que le renforcement des capacités.

Une évaluation à mi-parcours est proposée, suivie d'une évaluation générale à la fin du projet. Ces évaluations seront cofinancées par PBSO et d'autres partenaires. Des suivis et évaluations régulières des programmes ISSSS seront exécutés par des partenaires de mise en œuvre ainsi que l'équipe Evaluation de la Stabilisation (EEST), financés par le DFID. Compte tenu du partenariat entre l'UAS/MONUSCO et STAREC, une communication étroite et des discussions serviront de base à des évaluations régulières pour assurer le respect des objectifs du projet.

Une partie de l'appui est lié au fonctionnement des bureaux nationaux et provinciaux du STAREC, ce qui signifie que le suivi et l'évaluation se concentrera sur les améliorations de cette fonctionnalité (en termes de logistique, informatique et communication), ainsi que l'organisation régulière et la coordination des réunions. Une partie de l'appui est liée au fonctionnement des bureaux nationaux et provinciaux du STAREC, ce qui signifie que le suivi et l'évaluation se concentrera sur les améliorations de cette fonctionnalité (en termes de logistique, informatique et communication), ainsi que l'organisation régulière et la coordination des réunions. Une grande partie du projet prend en charge les coûts salariaux spécifiques, suivis et évalués par l'adhésion à un plan de travail.

Afin d'assurer le suivi des indicateurs et communiquer à propos de l'évolution du projet, des rapports d'avancement seront fournis par le STAREC/UAS selon le plan de travail suivant :

Type d'activité S&E	Parties responsables	Délais
Rapportage d'avancement sur la base des indicateurs		
Rapport semestriel narratif (1 janvier – 30 juin)	Chargé du projet	15 juin
Rapport narratif annuel (1 janvier – 31 décembre)	Chargé du projet	15 novembre
Rapport narratif de fin de projet	Chargé du projet	Au plus tard trois (3) mois après la clôture opérationnelle du projet
Compte rendu des réunions et visites		
Compte rendus réunions du comité de Gestion du projet	Chargé du projet	1 semaine après la réunion du comité de Gestion (trimestriel)
Rapport de visites au terrain	Partenaires / chargé du projet	1 semaine après la visite (comité de Gestion du projet)
Rapports évaluations à mi-parcours et finale	Chargé du projet	Selon le contrat signé

d) Dispositions administratives :

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies

bénéficiaires ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)⁹ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);
- Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);

⁹ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

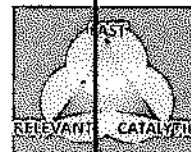
Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET**

Numéro et intitulé du projet :	Appui au Secrétariat Technique conjoint de l'ISSSS et du Programme STAREC	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	PNUD	
Partenaire(s) d'exécution :	MONUSCO : Unité d'appui à la stabilisation (UAS/MONUSCO) Gouvernement : Ministère du Plan et Secrétariat National et coordinations provinciales du Programme National de Reconstruction et Stabilisation (STAREC)	
Site :	République démocratique du Congo (Kinshasa et Provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Province Orientale démembre)	
Budget approuvé pour le projet :	PBF : USD 999 893.6 Budget total : USD 1 609 215.8	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : 1 Fevrier 2016	Date d'achèvement prévue : 31 Janvier 2018
Date d'approbation du Plan de priorités :	1 July 2015	
Descriptif du projet :	Assurer que des efforts nationaux et internationaux entrepris dans le cadre du Programme National de stabilisation et de reconstruction (STAREC) de la République démocratique du Congo et de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilisation (ISSSS) respectent une approche holistique, intégrée, ciblée et sensible au genre.	
Résultats du projet :	Résultat 1 : Le cadre dans lequel opèrent le Programme STAREC et l'ISSSS est renforcé pour faciliter le travail de la coordination; Résultat 2 : Le Secrétariat est en mesure de réaliser efficacement ses fonctions pour avancer les objectifs de stabilisation	
Domaines de résultat du Fonds :	Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF)	
Note d'évaluation sur l'égalité entre les sexes :	2	

<p>Activités principales du projet :</p>	<p><u>Activité 1.1</u> : Clarification des rôles et responsabilités des organes de la structure de gouvernance STAREC/ISSSS et de celle du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation</p> <p><u>Activité 1.2</u>: Les principes et l'approche de l'ISSSS sont intégrés dans les cadres de planification de développement</p> <p><u>Activité 1.3</u> : Plaidoyer stratégique pour l'ISSSS et le Secrétariat Technique STAREC/ISSSS</p> <p><u>Activité 2.1</u>: Appui à la coordination stratégique et opérationnelle du Programme STAREC et l'ISSSS</p> <p><u>Activité 2.2</u>: Mise en place d'un système d'analyse de contexte en continu</p> <p><u>Activité 2.3</u>: Mise en œuvre des activités de suivi & évaluation</p> <p><u>Activité 2.4</u> : Appuyer la cellule de communication de STAREC</p>
---	---

Annexe B – Cadre de résultats du projet PRF

Nom du pays : République démocratique du Congo

Dates du projet : 1/12/2015 au 31/11/2017

Théorie de changement en bref : Si le cadre dans lequel opère le Programme STAREC et l'ISSSS devient propice au travail de la coordination et si les capacités techniques et fonctionnelles du Secrétariat Technique du Programme STAREC et de l'ISSSS s'améliorent, alors la qualité des interventions de stabilisation dans les zones prioritaires STAREC/ISSSS sera améliorée.

Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6	Année 7	Année 8	Année 9	Année 10
<p>Résultats</p> <p>Description du résultat 1 : Le cadre dans lequel opère le Programme STAREC et l'ISSSS est renforcé pour faciliter le travail de la coordination</p>	<p>Indicateurs</p> <p>Indicateur de résultat 1 a : Perception du niveau de fonctionnement des mécanismes de coordination</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : TDB</p>	<p>Enquête avec des partenaires</p>	x								
	<p>Existence de « Compacts » entre le Gouvernement de la RDC (national et provincial) et les partenaires internationaux, qui décrivent les responsabilités et les engagements de chaque partie pour la réussite des projets ISSSS approuvés par les Conseils d'administration du Fonds</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : Chaque appel à propositions et/ou proposition approuvée et accompagné d'un compact écrit, signé par le Gouvernement de la RDC et les partenaires internationaux</p>	<p>Rapport sur les progrès en lien avec la négociation des compacts, les compacts eux-mêmes.</p>									
	<p>Produit 1.1 : Clarification des rôles et responsabilités des organes de la structure de gouvernance STAREC/ISSSS et</p>	<p>Indicateur de résultat 1.1 : Le Décret d'application et le Règlement d'ordre intérieur sont développés et adoptés</p>	<p>Textes légaux et de procédure ; Décisions des organes compétents</p>								

	<p>Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p> <p>Indicateur de résultat 1.1.2 : Le Manuel d'opérations du FCS est développé et adopté</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p>	<p>Manuel ; Décision du CA national</p>	<p>x</p>				
<p>Produit 1.2 : Les principes et l'approche de l'ISSSS sont intégrés dans les cadres de planification de développement</p>	<p>Indicateur de résultat 1.2.1 : Le DSCR et l'UNDAF font référence au STAREC/ISSSS et à son approche.</p> <p>Niveau de référence : 0% Cible : 100%</p>	<p>DSCR ; UNDAF</p>	<p>x</p>				
<p>Produit 1.3 : Plaidoyer stratégique pour l'ISSSS et le Secrétariat Technique STAREC/ISSSS</p>	<p>Indicateur de résultat 1.3.1 : Place accordée à l'ISSSS dans les documents et rapports stratégiques de la MONUSCO</p> <p>Niveau de référence : Cible :</p> <p>Indicateur de résultat 1.3.2 : Soutien de la MONUSCO (sections) pour l'UAS/MONUSCO et pour les programmes de l'ISSSS dans des zones prioritaires</p> <p>Niveau de référence : Cible : TBC</p>	<p>Documents et rapports stratégiques, tels que le Mission concept, mandat, rapports SG</p> <p>Rapports de progrès STAREC/ISSSS</p> <p>Collaborations avec MONUSCO (sections) dans la mise en œuvre des programmes de l'ISSSS</p>	<p>x</p> <p>x</p> <p>x</p> <p>x</p>				
	<p>Indicateur de résultat 1.3.3 : Niveau des ressources de l'UAS/MONUSCO</p> <p>Niveau de référence : Cible :</p>	<p>Budget annuel du Secrétariat Technique ; Budget (MONUSCO) de l'UAS/MONUSCO</p>	<p>x</p>				

	<p>Indicateur de résultat 1.3.4 : Niveau des ressources de la coordination du Programme STAREC</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible :</p>	<p>Budget du Gouvernement central (Ministère du plan) ; budget des Provinces ; rapports d'exécution</p>	<p>X</p>				
<p>Description du résultat 2 : Les capacités techniques et fonctionnelles du Secrétariat Technique du Programme STAREC et de l'ISSSS s'améliorent</p>	<p>Indicateur de résultat 2 a : Soutien financier des partenaires internationaux pour les programmes de l'ISSSS</p> <p>Niveau de référence :</p> <p>Cible :</p>	<p>Lettres d'engagement de bailleurs de fonds ; Balance du FCS</p>	<p>X</p>				
	<p>Indicateur de résultat 2 b : Des projets de qualité sont approuvés par le Conseil d'Administration</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 5</p>	<p>Note d'évaluation des propositions de projet sélectionnées ; Rapports de progrès STAREC/ISSSS ; Rapport d'évaluation</p>	<p>X</p>				
	<p>Indicateur de résultat 2 c : Niveau de satisfaction des membres des CA, partenaires techniques et financiers, alignés et partenaires de mise en œuvre avec les services offerts (1) par l'UASIMONUSCO et (2) le Secrétariat National et Coordinations provinciales du Programme STAREC</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : TBD</p>	<p>Etude de perception</p>	<p>X</p>				
	<p>Produit 2.1 : Appui à la coordination stratégique et opérationnelle du Programme STAREC et l'ISSSS</p>	<p>Comptes-rendus des réunions, communiqués finaux</p>	<p>X</p>				
	<p>Indicateur de résultat 2.1.1 : Réunions des Comités de pilotage, suivi, CA national et provinciaux et CTC</p> <p>Niveau de référence : 6</p> <p>Cible : 15</p>						

Produit 2.4 : Appuyer la cellule de communication de STAREC	Indicateur de résultat 2.4.1 : Stratégie de communication interne/externe développé Niveau de référence : Cible : 1	Plan de communication établi	X	X	X	X	X	X	X	X				
	Indicateur de résultat 2.4.2 : Stratégie de communication interne/externe mise en œuvre Niveau de référence : 0 Cible : 100%	Système de gestion de l'information interne ; site web ; pamphlets ; Newsletter ; et autres moyens de communication produits			X									
	Indicateur de résultat 2.4.3 : Nombre de réunions de communication / ateliers organisés Niveau de référence : 0 Cible : 4	Compte-rendu des réunions et ateliers	X						X					
	Indicateur de résultat 2.4.4 : Nombre de modules de formation sur le ISSS développé Niveau de référence : 0 Cible : 5	Les modules de formation (minimum un pour chaque pilier)					X							
	Indicateur de résultat 2.4.5 : Nombre formation sur le ISSSS aux partenaires fourni Niveau de référence : 0 Cible : 15	Rapports de formation (partenaires différentes dans les trois provinces et Kinshasa)				X				X				